

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 6 JUIN 2019 à 20 HEURES

Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine –FRENEAT Joseph -REY Nicolas- DEVARENNE Catherine. - DENIS Louis -VUILLEMIN Christophe

Absents Excusés : ROCHE Agnès - COMBE Noël - DUTHEL Nicole.

Lecture de l'ordre du jour.

TRAVAUX BAR AUBERGE : La charpente/toiture terminée. Ouverture de la porte cette semaine. Les travaux sont dans les délais.

Le prêt : Le conseil décide de contracter un prêt correspondant au montant des subventions sur une durée de 24 mois au taux de 0.62 % auprès du Crédit agricole.

Achat du mobilier : plusieurs devis ont été demandés : Monsieur le Maire fait part aux conseillers du montant des devis et du descriptif du matériel. Des informations complémentaires seront demandées auprès des fournisseurs avant de prendre une décision.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX : la réfection des vitraux débutera dès que les travaux du bar seront terminés afin de ne pas encombrer la place de l'église.

La ventilation à la chaufferie de la salle d'animation rurale est terminée.

Travaux dans le bâtiment place de la mairie : Un architecte conseil peut donner des conseils dans le cadre de la réfection de bâtiments. L'adjoint bâtiment propose de se rapprocher du SAGE.

TRAVAUX SEPARATIFS AUVERGNAT : Suite à l'ouverture des plis quatre entreprises ont répondu. L'estimation s'élevait à 127 401 euros Une analyse des offres a été faite, il en ressort que l'entreprise Eurovia arrive en 1ère

position, l'entreprise Chavany en 2^{ème} position en 3^{ème} position l'entreprise SMTP et en 4^{ème} l'entreprise SADE.

Le conseil prend connaissance des dossiers et décide de retenir l'entreprise EUROVIA DALA et donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents.

VOIRIE : Le fauchage devrait débuter le 17 juin. La grille chemin du Pèlerin a été réparée par les agents techniques.

Goudronnage : Chemin de la Maladière devis à hauteur de 13 261.50 euros H.T

Chemin de Gand devis 2 714 euros H.T.

Pata : devis de 7 192 euros H.T.

Chemin chez Liange : devis en attente.

MATERIEL POUR LA VOIRIE : Broyeur d'herbe – Un devis est proposé pour du matériel d'occasion pour un montant de 2 800 euros H.T. par l'entreprise JFC . Le conseil donne son accord pour cet achat.

LOCATION LOGEMENT DE FONCTION : Les locataires actuels ont demandé de relouer pour 6 mois. Le conseil donne son accord mais demande qu'un état des lieux soit fait avant signature du contrat.

LOCATION DE CERTAINS JARDINS COMMUNAUX : Le conseil municipal a décidé de ne plus louer certains jardins communaux.

Le jardin vers l'aire de jeux des enfants pourra être aménagé pour du loisir.

Le jardin vers le bar restaurant : Monsieur le Maire demande au conseil de réfléchir sur son devenir.

CONVENTION SPA ROANNE : La convention actuelle arrive à son terme au 31 décembre, une nouvelle convention doit être signée elle s'éleverait à 171.60 euros annuellement. Le conseil donne son accord pour la signature de cette convention.

VŒU POUR LE MAINTIEN DU SYSTEME DE SANTE : Le conseil adopte cette délibération

SUPPRESSION DU BUDGET LOTISSEMENT DES GENÊTS : Monsieur le Maire expose que ce budget était en sommeil depuis deux ans il propose de le supprimer. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

FESTIVITES DU 14 JUILLET : Le conseil donne son avis sur le tarif de l'assiette anglaise. Monsieur le Maire rencontre les responsables du comité des fêtes la semaine prochaine afin de définir de l'organisation de cette festivité.

Questions diverses : Fête des écoles le 23 juin –

Repas du conseil municipal le 12 octobre. Repas Offert par Monsieur le Maire et ses adjoints aux conseillers municipaux.

Samedi 14 septembre à 10 heures inauguration de l'aire de loisirs et du bar auberge

Des devis ont été demandés pour le nettoyage du Monument aux Morts et la réfection de la statue St Julien, à l'entreprise SCHRACK.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 9 juillet à 19 heures 30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.
